

Le miscanthus : un nouveau paillis produit en Wallonie

Le miscanthus est une plante qui fait parler d'elle depuis quelques années. On peut l'utiliser pour différents usages : fabrication de bio-matériaux, utilisation énergétique mais aussi litière pour animaux ou paillage pour les espaces verts. C'est cette option qu'ont choisi de développer deux agriculteurs du Brabant wallon.

Une culture peu exigeante

Le miscanthus, ou l'herbe à éléphant, est une variété pérenne de la famille des poacées (graminées). Originaire de Chine où il pousse naturellement, le miscanthus y est utilisé pour remplacer le bois dans la fabrication de papier. Il produit une canne ressemblant au bambou et peut atteindre jusqu'à 4 m de hauteur. Il présente l'un des rendements de biomasse par hectare les plus élevés sous nos latitudes tempérées et cela pendant au moins 15 ans. Les plants cultivés en Europe sont principalement des plants de *Miscanthus sinensis giganteus*, un hybride stérile. En Belgique, le miscanthus est adapté à la plupart des terres arables de plaine. Les conditions pédoclimatiques favorables sont similaires à celles du maïs. Son rendement se situe entre 15 et 25 tonnes par hectare et par an. L'implantation peut se faire soit à partir de rhizomes, soit à partir de plants 'in vitro'.

La croissance rapide du miscanthus lui confère un fort pouvoir couvrant : il ne nécessite par conséquent que peu ou pas d'herbicides une fois la culture implantée. Les besoins en engrais sont également très limités.

De nombreux débouchés

Les expérimentations menées depuis les années 80 en Europe ont montré qu'il existe de nombreux débouchés pour cette plante. Les tiges de miscanthus sont solides et élastiques et peuvent être utilisées pour remplacer le PVC dans de très nombreuses applications (du stylo bille au volant de voiture). Des pots biodégradables ont été commercialisés il y a quelques années mais n'ont pas connu de succès à cause d'un coût trop élevé. Le miscanthus peut être utilisé dans l'industrie du bâtiment, pour la réalisation de béton léger, d'enduit, de chapes de ciment, de constructions en torchis, de plaques d'isolation... Le miscanthus possède un pouvoir calorifique plus élevé que celui de la plaquette de bois : 4.700 kWh/t contre 3.300 pour la plaquette de bois. Il peut donc la remplacer dans des installations de chauffage individuelles, de chaudières ou de poêles.

Belcanthus

Issu d'une agriculture locale, durable
et respectueuse de l'environnement



AVANTAGES :

- Moins d'arrosage
- Moins de désherbage
- Protège et fertilise les sols
- PH neutre pour le sol

Paillis de miscanthus 100% naturel

Ne contient aucun résidu de pesticide, d'engrais ou autre matière nocive.



Plus d'infos sur :

 belcanthus.be

 Belcanthus

T 0476 76 84 45



1er Prix de l'innovation dans le secteur agricole.
Certificat attribué pour l'année 2013
Province du Brabant Wallon

Comme le bois, le miscanthus peut être déchiqueté puis pressé en briquettes ou en granulés. C'est d'ailleurs sous cette forme que le miscanthus peut au mieux remplacer le bois, sans que l'installation doive être modifiée. Lors de sa combustion, il émet moins de CO₂ qu'il n'en a emmagasiné car une partie de celui-ci est stockée dans ses rhizomes.

Un paillis 100% naturel

Le cœur spongieux de la tige du miscanthus lui confère un grand pouvoir absorbant. Il peut être utilisé comme litière pour les animaux ou comme paillage. Guy Lempereur et son fils Benoît gèrent une exploitation agricole de 200 ha à Thorembais-Saint-Trond (Perwez). Cette année, ils se lancent dans la commercialisation d'un paillage produit sur leurs terres.

Benoît Lempereur, comment vous est venue cette idée de culture de miscanthus ?

Nous possédons en bordure de l'autoroute E411 des terres dont certaines parcelles, peu fertiles, étaient traditionnellement consacrées aux jachères. Il y a 3 ans, nous avons réfléchi pour y implanter une culture plus rémunératrice. Après des recherches sur internet et des contacts en Belgique et en France, nous avons choisi le *Miscanthus*.

Pourquoi ce choix ?

La plantation se fait une fois pour minimum 20 ans de récoltes. Pas d'intrants ni de travail pendant cette période puisque ça pousse presque tout seul d'où une culture peu exigeante en énergie et en mazout et qui préserve totalement la nappe phréatique d'infiltration de résidus. Le miscanthus est récolté au mois d'avril, ce qui ne dérange en rien la vie animale et il a déjà suffisamment repoussé pour héberger la saison des nids en mai-juin et il reste un abri précieux pour l'hiver. Sa culture protège les sols contre l'érosion, est peu exigeante et s'adapte aisément à tous les sols.

Est-ce une culture difficile à implanter ?

Pas vraiment ! Nous avons choisi de planter des plants issus d'*in vitro* plutôt que des rhizomes pour une question d'homogénéité et de meilleure reprise. Evidemment, la première année, il faut s'en occuper, désherber un peu comme pour le maïs mais, par la suite, la culture ne demande pas trop d'entretien. Ce printemps, nos premières plantations sur 2,5 ha vont avoir 3 ans et nous avons 1,5 ha supplémentaire qui pourront être coupés l'année prochaine.

Quel est le processus de production ?

La récolte est réalisée au début du printemps : les tiges sont fauchées et hachées avec une ensileuse type maïs. Le broyat est ramené à la ferme, stocké en tas puis passé dans un tamis que nous avons fabriqué avec mon père. Les particules les plus épaisses qui représentent environ 90% du volume sont conditionnées directement en sacs de 100 L.

Nous avons appelé ce produit le Belcanthus et il est spécialement destiné à pailler les annuelles avec une épaisseur de 2 à 3 cm ou les vivaces et les arbustes avec une épaisseur de 5 à 7 cm. Les 10% restant passent eux dans un dépoussiéreur pour obtenir un produit plus fin qui convient très bien pour pailler les légumes au potager sur une épaisseur de 1 à 2 cm, raison pour laquelle nous l'avons dénommé Potanthus.

Quel est votre public cible ?

Nous avons commencé par les particuliers via la distribution dans une quinzaine de jardinerie, nous avons comme clients des manèges et maintenant nous souhaiterions convaincre les communes de la qualité de notre produit. Notre référence en ce domaine est la commune de Perwez qui a testé et adopté notre paillis pour ses espaces verts. Nous sommes très souples au niveau conditionnement en fonction de la demande en proposant une distribution personnalisée : vrac, big-bag, sacs ainsi que différents calibres.

Quelles sont, pour vous, les qualités du miscanthus par rapport aux autres paillages déjà existants sur le marché ?

Par rapport aux écorces de pin, aux cosses de cacao, je trouve que sa couleur claire met en évidence les fleurs et les plantes. Le paillage réverbère les rayons solaires et protège mieux le sol de la dessiccation, des écarts météorologiques, favorisant ainsi la vie microbienne et cryptogamique. Le développement des racines et l'assimilation des nutriments sont renforcés. Le paillis ne contient aucun résidu de pesticide, d'engrais ou autre matière nocive (tanin,...). Son pH est neutre pour le sol car il se situe entre 6 et 6,5. Par rapport aux paillis de lin, de chanvre, le miscanthus ne contient aucune graine, son calibre est plus gros et il se dégrade donc moins vite. Son aspect clair et esthétique dure minimum 2 ans. De façon générale, le paillage de miscanthus est moins cher que tous les autres paillages car il y a moins d'intermédiaires : il est produit localement et distribué dans un rayon de 50 kilomètres autour de la ferme, ce qui est un atout non négligeable.

Preuve de son intérêt, votre initiative a reçu une récompense l'an dernier.

Effectivement, nous avons reçu le 1^{er} prix de l'innovation dans le secteur agricole de la Province du Brabant wallon. Cette compétition était organisée pour la première fois et vise à récompenser l'esprit d'entreprise et d'innovation dans le domaine de l'agriculture. Ce n'est pas facile de concurrencer les grosses firmes et leurs représentants. Ce prix me donne de la confiance et m'aidera à mieux commercialiser mon produit.